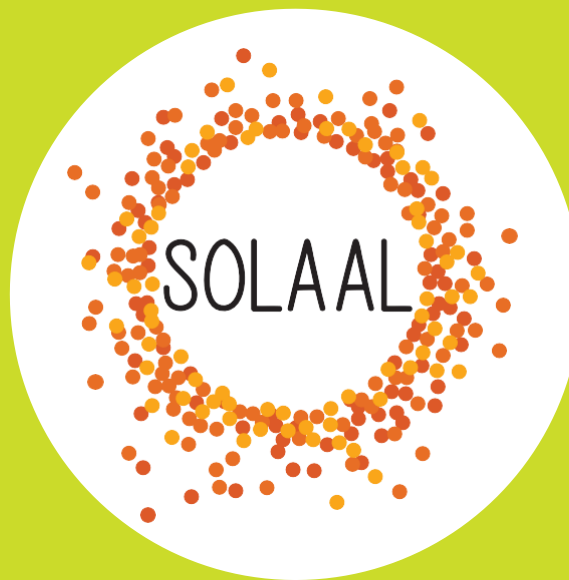
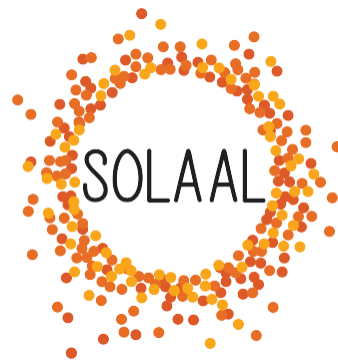




DONNEZ ET VENDEZ SOLIDAIRE !



SOLidarité des producteurs **Ag**ricoles et des filières **AL**imentaires



**La seule association qui organise
toute l'année, partout en France,
les dons et les achats-ventes solidaires,** entre
les acteurs agricoles, agroalimentaires et les
associations d'aide alimentaire



LE DON AGRICOLE

Un **service gratuit**
qui offre des **produits frais**
pour les personnes en
situation de précarité



L'ACHAT-VENTE SOLIDAIRE

Un prix **en accord avec le
vendeur** et acceptable
par l'association d'aide
alimentaire



L'ENGAGEMENT RESPONSABLE

Une démarche qui
contribue à la **lutte
contre le gaspillage
et la précarité alimentaires**

●●● De la cagette à la livraison, **il n'y a pas de petits dons** ●●●



LES DONS AGRICOLES, le coeur de l'activité de SOLAAL

- ▶ Gérer **gratuitement** les dons de A à Z
- ▶ Répondre à **la demande croissante** des associations d'aide alimentaire **en produits frais**
- ▶ Lutter contre **le gaspillage alimentaire**



Organiser **des rencontres solidaires**
(glanages, visites d'exploitations ou
d'associations d'aide alimentaire)

3 500

TONNES
DE PRODUITS
DONNÉS / AN

L'équivalent de

7,5

MILLIONS
DE REPAS / AN

97%

DE PRODUITS
FRAIS

L'équivalent de

3 997

TONNES DE CO₂
NON GASPILLÉES
/ AN



DEVENEZ DONATEUR !

QUI PEUT DONNER ?

- Agricultrices et agriculteurs
- Entreprises agricoles - agroalimentaires
- Organisations de producteurs (OP)
- Coopératives et magasins de producteurs
- Expéditeurs et grossistes

POURQUOI DONNER ?

- Par solidarité
- Refus de palette à la livraison
- Produits hors calibre
- Saturation du marché
- Produits non récoltés ou restant après récolte

QUE DONNER ?

Les produits donnés doivent être sains, loyaux et marchands.

- **Produits frais**
(fruits, légumes, oeufs, lait, viandes...)
- **Produits transformés**
(bocaux - conserves, compotes, yaourts, fromages, céréales...)
- **Prestations logistiques** (conditionnement, transport, stockage...)





DONNEZ, VOUS Y GAGNEZ !



DISPOSTIF FISCAL

- Pour **tous les dons**, y compris les prestations logistiques
- Un **abondan de recettes** pour les produits carnés bruts ou issus des grandes cultures
- Une **réduction d'impôt de 60 %** du coût de revient du produit donné ou de la prestation, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires ou de 20 000 euros (possibilité de reporter sur 5 exercices comptables).



FAITES CONNAÎTRE VOTRE MÉTIER

- Glanages solidaires
- Parcelles solidaires
- Visites d'exploitation

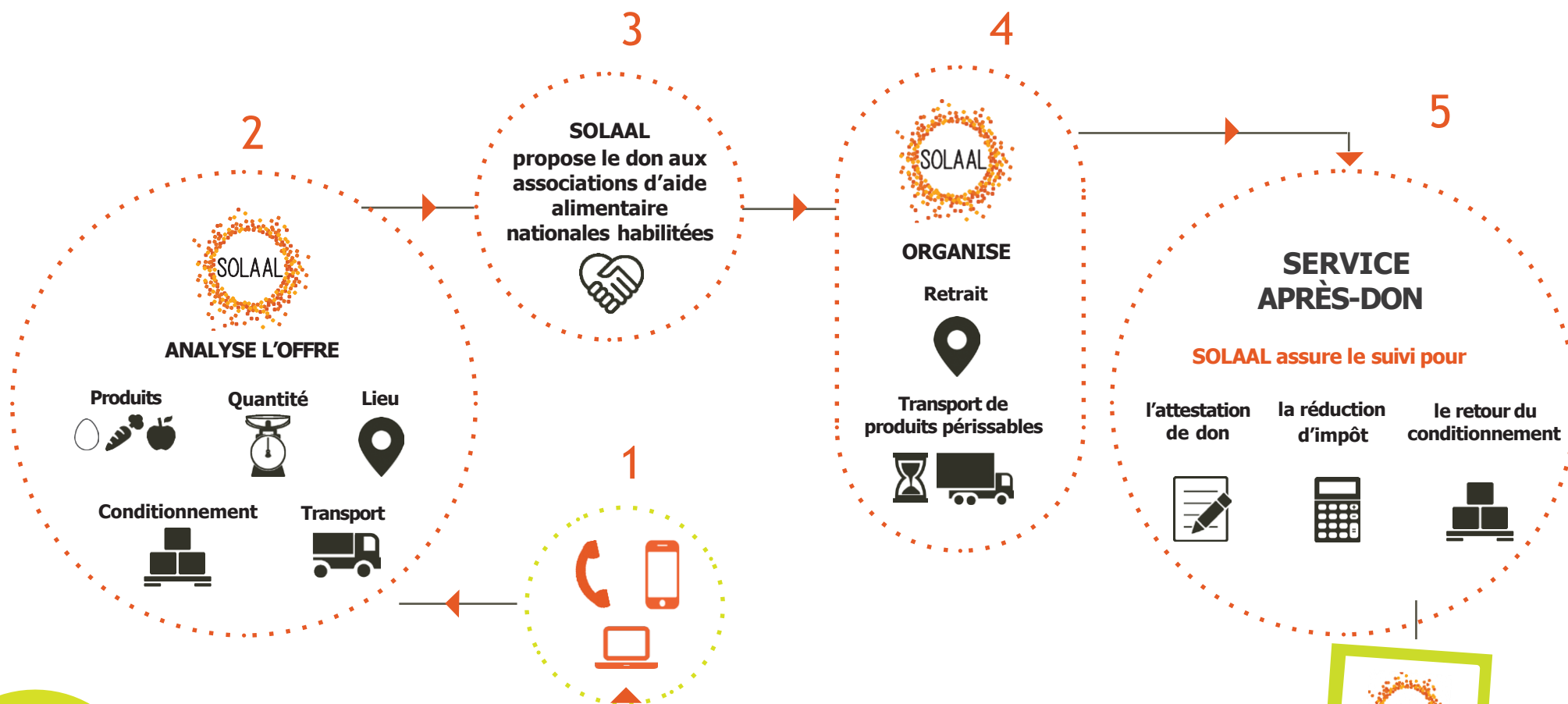
Votre antenne régionale SOLAAL vous accompagne dans l'organisation d'un événement solidaire.

Contactez-nous !



? ÇA MARCHE

COMMENT





VENDEZ SOLIDAIRE !

Une activité complémentaire
des dons agricoles

- une réponse supplémentaire à **la demande croissante** des associations d'aide alimentaire
- des **prix en accord avec le vendeur et acceptables** pour les associations
- un dispositif qui favorise **l'économie solidaire**
- un **marché complémentaire** pour votre production

1

SOLAAL **recense
et propose les produits**
aux associations de
l'aide alimentaire

2

SOLAAL **organise la
vente et assure le
service après-vente**

+

SOLAAL peut aussi :

- **Accompagner** dans la planification de campagnes de production dédiées à l'aide alimentaire
- **Sourcer pour les associations d'aide alimentaire**

UNE PLATEFORME UNIQUE

pour faciliter les dons et les ventes solidaires

► <https://agridon.org>

- Créée par les agriculteurs, cette plateforme valorise leurs invendus, simplement et à tout moment.



Pour s'enregistrer, c'est simple !

- 1 | Scannez le QRCode ou copiez l'URL : <https://agridon.org>
- 2 | Ajoutez la page à votre écran d'accueil ou dans vos favoris
- 3 | Créez votre compte !



Des fonctionnalités adaptées
à tous vos produits



Un service après-don
- Retour conditionnements
- Justificatifs fiscaux en ligne



Une communication
pour valoriser votre générosité



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU DON AGRICOLE

Merci pour vos dons

mais à part vous personne ne le sait !

- Vous contribuez à donner une image réelle de la solidarité agricole
- Communiquez sur votre générosité ! SOLAAL peut vous y aider.**



En lien avec sa mission d'intérêt général, SOLAAL, via sa plateforme, devient l'**organe officiel de recensement de TOUS les dons** de produits agricoles alimentaires.

> Une solution unique, simple et efficace pour **déclarer vos dons**

<https://agridon.org>

► Faites un don via SOLAAL, votre don est recensé automatiquement

Faire un nouveau don

Renouveler un don

► Faites un don hors SOLAAL, rendez-vous sur la plateforme SOLAAL pour le déclarer

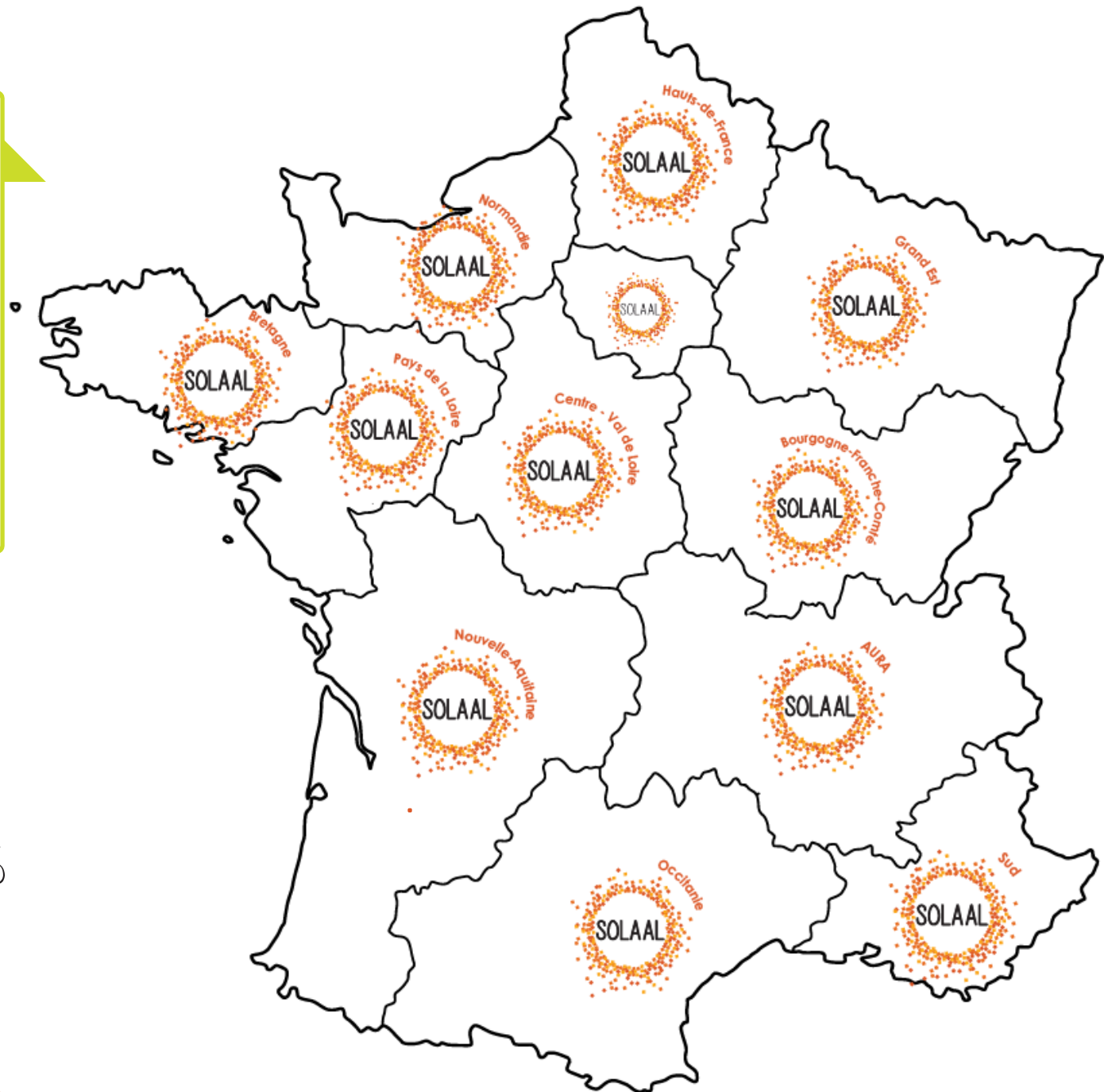
Déclarer mes dons hors SOLAAL

UN RÉSEAU ENGAGÉ

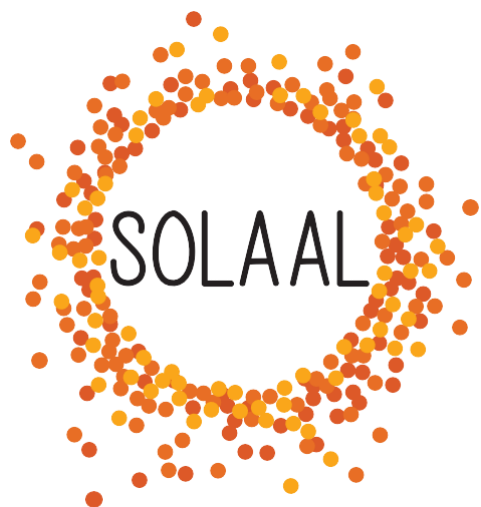
et actif sur le territoire

- Organiser localement des dons et des achats-ventes de produits locaux.
- Coordonner les dons et les achats-ventes entre les territoires.
- Créer du lien entre les différents acteurs du territoire.

12
ANTENNES
RÉGIONALES



●●● SOLAAL booste votre RSE ●●●



AVEC SOLAAL,

- Vous contribuez à **développer l'économie sociale et solidaire** de votre territoire.
- Vous permettez également à votre entreprise ou votre exploitation de s'inscrire dans une **démarche durable autour de 4 piliers**.



Environnemental

Lutte contre le gaspillage alimentaire

> Des tonnes de CO₂ non gaspillées



Social

Inclusion

- > L'aide alimentaire, première étape vers la reconstruction de soi
- > Le don, des rencontres autour de votre activité



Économique

Soutien du revenu des agriculteurs
+

> SOLAAL acteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
= secteur qui innove



Territorial

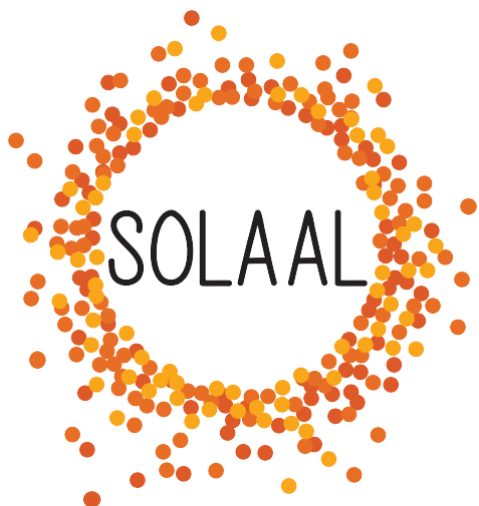
Des antennes régionales

> SOLAAL mène des actions solidaires avec les collectivités et les acteurs locaux

... EN NOUS REJOIGNANT ...

VOUS CONTRIBUEZ
à 5 objectifs de développement durable (ODD)





ON PARLE DE VOUS

Nous rejoindre c'est aussi prendre part à toute notre actualité autour de la solidarité agricole.
Nous vous donnons la parole dans nos différents outils de communication (infopresse, newsletter, réseaux sociaux, événementiel...).



Sur les sujets d'actualité

= Les agriculteurs au cœur de solutions :
#DonAgricole
#antigaspi
#solidarité
#précarité



Lors d'événements

= Journées nationales du don agricole #JNDA, Salon International de l'agriculture, foires agricoles..., relayés dans la presse et sur nos réseaux sociaux



Sous le haut patronage
du Ministère
de l'Agriculture et de
l'Alimentation



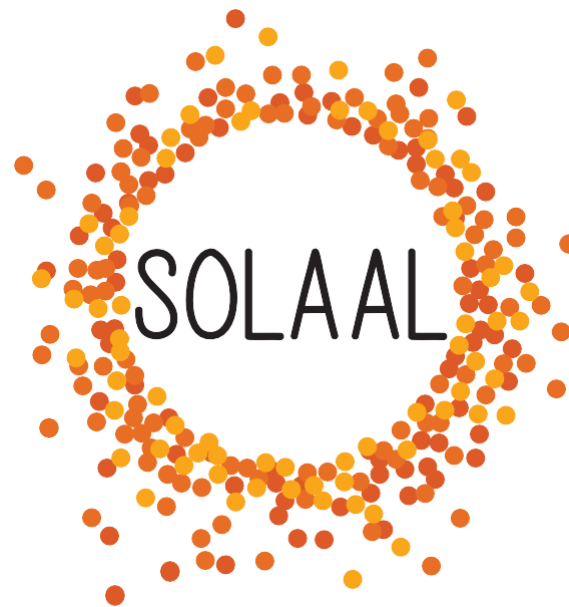
Communication positive

= Success stories, témoignages, interviews et reportages



LA VOIX DU NORD





facilite
le don alimentaire



SUIVEZ-NOUS !

WWW.SOLAAL.ORG



SOLidarité des producteurs **AG**ricoles et des filières **AL**imentaires



DES ÉQUIPES À VOTRE ÉCOUTE

●●● au national ●●●

Dorothée BRIAUMONT

Directrice

d.briaumont@solaal.org

01 53 83 47 89

06 11 78 77 38

Judith MEYER

Directrice du réseau
et de la communication

j.meyer@solaal.org

01 53 83 47 89

Lydie SAÏDJ

Responsable des dons
et coordinatrice Ile-de-France

l.saidj@solaal.org

01 53 83 47 89

Emmy PANFILI

Chargée des dons

e.panfili@solaal.org

01 53 83 47 89

Sonia Da VEIGA

Chargée des achats solidaires

s.daveiga@solaal.org

01 53 83 47 89

●●● en région ●●●

SOLAAL Auvergne-Rhône Alpes

Valentin Lhuillier - 07 57 10 44 50

aura@solaal.org

SOLAAL Bourgogne Franche-Comté

Amaëlle Begin-Doisy - 06 17 17 46 84

bourgognefranchecombe@solaal.org

SOLAAL Bretagne

Benoît Ribardière - 06 31 56 06 52

bretagne@solaal.org

SOLAAL Centre-Val de Loire

Marie Magendie - 06 68 48 20 41

centrevaleloire@solaal.org

SOLAAL Grand-Est

Amandine Pasquier - 06 87 21 51 33

grandest@solaal.org

SOLAAL Hauts-de-France

Cécile Peltier - 06 46 11 51 57

hautsdefrance@solaal.org

SOLAAL Île-de-France

Lydie Saïdj - 01 53 83 47 89

l.saidj@solaal.org

SOLAAL Normandie Lucie

Jouvin - 06 49 27 21 88

normandie@solaal.org

SOLAAL Nouvelle Aquitaine

Céline Verkest - 06 07 89 43 22

nouvelleaquitaine@solaal.org

SOLAAL Occitanie Nicolas

Hurel - 07 66 42 49 15

occitanie@solaal.org

SOLAAL Pays de la Loire

Clémentine Chauveau - 06 73 46 22 52

paysdelaloire@solaal.org

SOLAAL Sud

Charlotte Veillet-Lavallée - 06 20 92 44 79

sud@solaal.org

